

Réunion avec le secteur associatif du CRDG
Vendredi 12 septembre 2014 – Orp-Jauche
Procès verbal

Présents : Christine et Sylvain Moulaert (Action Environnement Beauvechain), Michèle Fourny, Serge Philippe et Françoise Vets (Environnement Dyle), Robert Rollin (Fédération des pêcheurs du bassin de la Dyle), Gilbert Michel et Colette (Fédération des pêcheurs francophones de Belgique), Bernard Decock, Pierre Houbotte, Marc Decoster (Fédération wallonne de l'agriculture), Christiane Mauen Pardoms (GAL Culturalité), Georges Mertens (GRACQ Wavre), Hugo Moreau (Groupe CR Argentine), Colette Woestyn et Monique Milgrom (Groupe sentiers de Chaumont-Gistoux), Monique Lozet (La Leçon verte), Isabelle Lemaître et Thierry Doret (La Grenouille verte), Renaud Delfosse, Christelle Glibert et Stéphane Bücken (La Hulpe Nature), Willy Calleeuw (Lasne Nature), Noël Dekeyzer (Natagora BW), Jean-Philippe Lefin (Patrimoine stéphanois), Christine Dekeyser (Quatre Saisons de la Nature), Isabelle Delgoffe, Geneviève Hendrix, Cathy Delcorps et Jean-Marie Tricot (Cellule de coordination CRDG)

Excusés : Francine Béquart et Eric Wyns (Action Environnement Beauvechain), Bernard Quévy (Amis du Parc de la Dyle), Stéphanie Croquet (Centre culturel de Jodoigne), Catherine Vandebosch (Centre culturel du Brabant wallon), Daniel Ryckmans (Chastre Biodiversité), Noël-Hubert Balzat(Commission consultative de l'eau), Marie Langhendries (GAL Culturalité), Jacques Sténuit (Entente nationale pour la Protection de la Nature), David Kuborn (Escout sans Frontières), Marie Cors (Inter-Environnement Wallonie), Mariane Saenen et Jean-Claude Hallet (la Petite Jauce), Jean-Pierre Courtoy (Musée de l'Eau et de la Fontaine), Julien Taymans et Didier Samyn (Natagora BW), Marc Bastin et Benjamin Rulmont (Province du Brabant wallon), Geoffroy Germeau (Réseau pour un Assainissement durable), Corine Le Brun et Jérémie Guyon (Cellule de coordination CRDG)

1/ Compte-rendu du suivi des engagements 2011-2013 et des engagements 2014-2016.

Jean-Marie Tricot (JMT) explique que les partenaires associatifs ont un profil particulier car ils ne sont pas décisionnaires mais acteurs dans le programme d'actions du CRDG.

Les associations partenaires du CRDG sont bien actives avec un axe de travail pluridisciplinaire et non focalisé uniquement sur la protection de l'environnement. C'est ainsi que l'on peut retrouver des objectifs de protection du cadre de vie, l'agriculture, du patrimoine, des sentiers ou des animations.

JMT présente une rapide analyse du bilan des actions du secteur associatif partenaire.

Dans le programme d'actions 2011-2013 :

- 18 maitres d'œuvres associatifs, dont 6 n'ont pas communiqué le suivi de leurs engagements
- 13 thèmes
- 47 actions dont 7 en cours de réalisations ou reportées, 25 réalisées et 15 sans réponses de suivi

Dans le programme d'actions 2014-2016 :

- 14 maitres d'œuvres associatifs
- 11 thèmes
- 31 actions

Les raisons épinglées au niveau de la difficulté de réaliser leurs actions sont le manque de temps, les projets urbanistiques qui ont annulé l'action prévue, des problèmes de pollution ponctuelle, un manque d'effectifs...

JMT souligne que le CRDG est compréhensif par rapport à ces situations et signale d'ailleurs que le Contrat de rivière Dyle-Gette en comparaison avec les autres CR a un tissu associatif bien représenté au sein du partenariat.

Les engagements porteurs pour le profil « associations » portent surtout autour des thématiques suivantes : la protection des habitats et des espèces sensibles, la lutte contre les plantes invasives, les inventaires des points noirs, la vigilance le long des cours d'eau et l'information/sensibilisation.

Certaines actions se démarquent par leur originalité : elles ont trait à des dossiers « purement » locaux : réhabilitation d'un cours d'eau, protection d'un site naturel....

2/ Evaluation de la contribution /participation des associations dans le CRDG, via trois ateliers de réflexion/échanges :

- Atelier 1 : inventaires, analyses, vigilance et concertation le long des cours d'eau
- Atelier 2 : lutte contre les invasives, gestion des sites naturels et autre action de terrain en faveur de la biodiversité le long des cours d'eau
- Atelier 3 : Information/sensibilisation du public sur l'eau, les cours d'eau et le Contrat de rivière (bulletin membre, exposition, animation, stand Contrat de rivière, opérations « rivières propres »...)

Atelier 1 « Inventaires-analyses-vigilance-concertation » en présence de :

Marc Decoster, FWA Jodoigne

Pierre Houbotte, FWA Ramillies

Robert Rolin, Fédération des Pêcheurs de la Dyle

Stéphane Bücken, La Hulpe Nature

Françoise Vets (Environnement Dyle)

Gilbert Michel (Fédération des pêcheurs francophones de Belgique)

Isabelle Delgoffe, Cellule CRDG et **secrétaire de l'atelier**

Michèle Fourny, Environnement Dyle et **animatrice de l'atelier**

A/Quels sont les modes de collaboration développés avec les communes et autres partenaires du CRDG ? Pour quels projets ou actions ?

Michèle Fourny explique que son association a toujours participé aux inventaires des points noirs en étroite collaboration avec son éco-conseillère. Beaucoup d'actions CRDG se font d'ailleurs en commun avec l'association et le Service communal Environnement. Ce dernier communique régulièrement avec l'association.

Robert Rollin fait état de la situation au niveau des collaborations de son association avec les Communes de son secteur et à l'échelle des cours d'eau

- La Lasne : bon rapport avec Rixensart
- L'Orne : excellent rapport avec Chastre
- Le Train : bon rapport avec Grez-Doiceau et très peu de contact avec Chaumont-Gistoux
- La Dyle : très bon contact avec Wavre

Stéphane Bücken explique qu'il a un très bon contact avec sa commune car celle-ci relaie les événements de l'association via les canaux de promotion communaux.

B/Qu'est-ce qui marche mieux et qu'est-ce qui marche moins bien ?

Stéphane Bücken déplore le manque d'investissement de sa commune dans la problématique des rejets d'eaux usées. Il manque de l'information aux riverains et SOS Pollution n'est pas efficace.

C/ Quelles solutions préconisez-vous pour améliorer ce qui fonctionne moins bien ?

Stéphane Bücken souligne le fait que le CRDG peut être un moteur quand il manque une association sur une commune.

Compte rendu de l'atelier

Il est ressorti que :

- certaines associations s'impliquent dans les inventaires
- le taux de réussite des actions est plus élevé quand les associations et leurs communes ont des actions en commun
- de manière générale, les collaborations entre les associations et leurs communes sont bonnes, même s'il n'y a pas d'éco-conseiller.

Il reste à déplorer que la thématique « rejets d'eaux usées » est boudée par les communes : pas d'informations aux riverains, pas de contrôle de raccordement à l'égout, pas de budget prévu.

Le CRDG pourrait jouer un rôle de moteur sur cette thématique.

Il ressort aussi que la vigilance le long des cours d'eau est facilement applicable pour les pêcheurs, mais ceux-ci regrettent le manque d'information émanant des communes vers leurs pêcheurs.

Par ailleurs, le fait de travailler sur des tronçons de cours d'eau semble plus porteur pour sensibiliser plus de riverains et ne pas cibler uniquement les contrevenants.

Atelier 2 « lutte contre les plantes invasives-gestion des milieux naturels-autres actions de terrain » en présence de :

Monique Milgrom, Groupe Sentiers Chaumont-Gistoux et **secrétaire de l'atelier**

Hugo Moreau, Groupe Contrat de rivière Argentine

Colette Woestyn, Groupe Sentiers Chaumont-Gistoux

Noël Dekeyzer, Natagora BW

Serge Philippe, Environnement Dyle

Christelle Glibert, La Hulpe Nature

Jean-Philippe Lefin, Patrimoine stéphanois et **animateur de l'atelier**

Christine et Sylvain Moulaert, Action Environnement Beauvechain

A/Quels sont les modes de collaboration développés avec les communes et autres partenaires du CRDG ? Pour quels projets ou actions ?

Christine Moulaert informe que son association s'implique dans le cadre du PCDN de sa commune.

Lors des chantiers de lutte contre les plantes invasives (balasamine de l'Himalaya), la collaboration de son association avec sa commune porte sur la fourniture des sacs communaux et le retrait, par les ouvriers communaux, des plantes arrachées par les bénévoles de son association.

Hugo Moreau explique que son association organise des chantiers une fois par an, avec l'aide du CRDG et de sa commune, pour l'élimination de la balsamine de l'Himalaya et de la berce du Caucase.

L'association est aussi en contact avec la Cellule « plantes invasives » du SPW.

Des réunions mensuelles sont organisées entre l'association et sa commune, ce qui facilite l'échange d'informations sur les divers problèmes traités par l'association tout au long de l'année.

A la demande de sa commune, l'association procède aussi à l'inventaire des points noirs le long de l'Argentine.

Serge Philippe informe que son association et sa commune ont procédé à un appel à volontaires pour certaines actions menées dans le cadre du CRDG. De plus, sa commune a formulé des engagements communs avec son association, lors de l'élaboration des 2 derniers programmes d'actions pluriannuels du CRDG.

Colette Woestyn explique que la collaboration de son association avec sa commune est bonne, mais son association manque de temps pour s'impliquer dans les chantiers du CRDG car elle gère aussi les plantes invasives dans la roseraie communale.

Noël Dekeyzer explique que Natagora s'implique par l'intermédiaire de ses représentants locaux.

B/Qu'est-ce qui marche mieux et qu'est-ce qui marche moins bien ?

D'avis de tous, il est important de trouver le foyer d'infection des plantes invasives quand des chantiers sont organisés.

Le fait de déposer les folders « invasives » du CRDG dans les boîtes aux lettres est efficace.

Le relais des actions dans le bulletin communal est apprécié.

Le fait d'associer les communes aux chantiers d'éradication est important pour la caution et la visibilité donnée à ces chantiers.

L'encadrement par le CRDG est un gage de motivation pour l'implication des associations.

L'association de Hugo Moreau rencontre des difficultés pour ce qui est de l'accès des membres de son association dans les propriétés privées.

C/Quelles solutions préconisez-vous pour améliorer ce qui fonctionne moins bien ?

Il faudrait faire appel aux scouts, mais attention à veiller aux différents dangers (brûlures de Berce, guêpes...)

Il faut veiller à chercher à sensibiliser les riverains car ils ne se sentent pas concernés.

Les inscriptions aux chantiers pourraient se faire via les sites internet des associations.

Le problème de l'accès aux propriétés privées peut être réglé par plus d'informations aux riverains.

Hugo Moreau souhaite aussi plus d'implication du CRDG pour aider son association à lutter contre les

Renouées du Japon et la Fausse renoncule dans les étangs et les rivières.

Compte rendu de l'atelier

Il ressort qu'il est important, lors de l'organisation des chantiers plantes invasives, de :

- veiller à l'implication de la commune pour la logistique (enlèvement des plantes) et pour cautionner l'action
- faire appel aux bénévoles pour le repérage et la main-d'œuvre
- veiller à l'encadrement de ces chantiers par le CRDG

Deux questions sont posées :

- quid des autorisations au niveau communal, provincial et régional ?
- quid des assurances pour les bénévoles sur le terrain ?

Atelier 3 « information-sensibilisation » en présence de :

Willy Calleeuw, Lasne Nature et **animateur de l'atelier**

Cathy Delcorps, CRDG et **secrétaire de l'atelier**

Isabelle Lemaitre et Thierry Doret, Grenouille verte

Georges Martens , GRACQ BW

Monique Lozet, Leçon verte

Christine Dekeysere, 4 saisons de la Nature

Renaud Delfosse, La Hulpe Nature

Christiane Mauen Pardoms, GAL Culturalité

Bernard Decock, FWA

A/ Quels sont les modes de collaboration développés avec les Communes et les autres partenaires du CRDG ?

Pour quels projets ou actions ?

Renaud Delfosse souligne que son association n'est pas partenaire de l'AG du CRDG, mais qu'il est l'ancien Président du Groupe CR Argentine. A ce titre, il a toujours eu de bonnes connexions avec sa commune.

Monique Lozet avance le fait que le PCDN de sa commune est très actif et que ça permet à son association de faire des animations avec les écoles, des opérations de nettoyage ou encore des promenades dans le cadre des JWE. Son association a aussi eu l'occasion de collaborer avec sa commune dans le cadre des chantiers de lutte contre les plantes invasives et de travailler avec le CRDG, une école et sa commune pour la réalisation d'un dépliant de sensibilisation sur les déchets le long des cours d'eau.

Christine Moulaert explique que son association ne rentre pas dans un cadre de collaboration avec sa commune pour des actions d'information/sensibilisation : son association répond plutôt aux sollicitations du CRDG.

Georges Mertens explique que son asbl a un profil particulier : elle peut apporter des solutions concrètes à la politique que sa commune s'est donnée en matière de mobilité douce. A ce titre, il travaille beaucoup avec l'Echevin de l'Environnement et celui de la Mobilité.

Quant aux collaborations entre les associations partenaires du CRDG, tout le monde relève l'absence de rivalités entre les associations.

B/ Qu'est qui marche le mieux et qu'est-ce qui marche le moins bien ?

Willy Calleeuw souligne le fait qu'il peut y avoir un manque de confiance de la part de certaines communes vis-à-vis des associations actives.

Christine Moulaert déplore le fait qu'il n'y a pas de concrétisation dans les pistes de collaboration que son association développe avec les échevinats.

Georges Mertens souhaiterait avoir plus de contacts avec son éco-conseiller. Il déplore aussi que le tissu associatif soit très peu existant dans sa commune.

Thierry Doret explique que son association a essayé de développer des collaborations avec sa commune en rencontrant son Bourgmestre, mais sans succès.

Renaud Delfosse déplore le fait que, de manière générale, les politiciens se donnent bonne conscience en s'impliquant dans des projets à finalité environnementale comme le Plan Maya, etc...

Georges Mertens souligne qu'il n'y pas de participation citoyenne dans ce genre de projets.

Renaud Delfosse donne son avis sur les démarches de sensibilisation au sein du CRDG. Il souligne la grande communication vers le grand public via différents canaux, en plus des retours dans la presse.

Monique Lozet rappelle que dans le cadre des JWE 2014, les promenades organisées ont eu très peu de succès, certainement dû à un manque de promotion.

Thierry Doret rappelle que la descente de la Dyle en kayak en 2014 a eu un très grand succès.

C/ Quelles solutions préconisez-vous pour améliorer ce qui fonctionne moins bien ?

Selon Renaud Delfosse, la communication prodiguée par le CRDG n'est pas assez vulgarisée, ciblée et attractive.

Bernard Decock avance que les messages doivent être simples et adaptés aux tons des activités.

Georges Mertens souligne qu'il est souvent utile de s'associer à un autre évènement pour être plus porteur.

Renaud Delfosse pense qu'il faut accrocher les gens, les Internautes, par des messages clairs qui les inviteront à vouloir en savoir plus sur le CRDG.

Christiane Mauen Pardoms explique qu'il faut surtout inciter les citoyens à la réflexion sur leurs choix et leurs impacts sur la qualité de l'environnement.

Compte rendu de l'atelier

A la question A, il ressort nettement que la présence d'un PCDN ou d'un éco-conseiller actif au sein d'une commune est une force pour développer des collaborations avec le tissu associatif.

Spontanément, une commune ne consulte pas forcément les associations.

Pour ce qui est des collaborations entre associations, les contacts portent surtout pour faire de la promotion d'activités et relayer des informations.

A la question B, il ressort que les supports de communication utilisés via le CRDG ne sont pas assez vulgarisés et les textes souvent trop longs.

Il a été identifié que dans le cadre des JWE, des activités déjà habituellement proposées toute l'année ne fonctionnent pas.

A la question C, il est conseillé :

- d'adapter le ton employé dans les supports de communication aux activités et aux publics ciblés
- de donner une approche originale aux activités du programme des JWE
- d'utiliser les médias actuels (Internet, Facebook...) et de se remettre en question par rapport à l'évolution de ces moyens de communication
- de veiller à développer un partage d'expérience avec les autres Contrats de rivière de Wallonie

3/ Autres attentes du secteur associatif par rapport au CRDG

A/Avez-vous d'autres propositions pour renforcer et améliorer l'implication du secteur associatif au sein du CRDG ?

- Pour être plus efficace, la vigilance développée par les associations le long des cours d'eau devrait s'opérer par tronçon plutôt que en des points précis: on touche ainsi plus de gens, y compris les contrevenants
- Michèle Fourny et Jean-Philippe Lefin souhaitent des rencontres plus fréquentes entre les associations du CRDG
- Tout le monde reconnaît qu'il est important de continuer à inviter des associations qui ne sont pas membres de l'AG du CRDG, mais tout aussi engagées dans les matières du cadre de vie (ex les associations de mobilité douce, les associations d'éducation à l'environnement, les associations du patrimoine...)
- Georges Martens soulève la question de savoir ce qu'il y a lieu de faire pour développer le secteur associatif sur Wavre

B/Souhaitez-vous que le CRDG aborde d'autres thématiques ou développe d'autres types d'actions ?

- D'avis de tous, s'il n'y pas d'associations sur une commune, le CRDG peut être un moteur de substitution
- Michèle Fourny pense que le CRDG peut jouer un rôle de prévention en tirant la sonnette d'alarme sur des projets qui peuvent avoir un impact sur les cours d'eau (cfr organisation de la matinée hydroélectricité, réponse à l'enquête publique sur l'aménagement du site des papeteries de Genval...)
- Une discussion s'ensuit sur la portée de ce type d'intervention du CRDG
- Jean-Marie Tricot rappelle que le CRDG se doit de rester neutre ou à tout le moins travailler dans un souci d'équité tant vis-à-vis de ses partenaires privés que publics : si le CRDG est amené à rendre un avis, il doit être représentatif de la pluralité d'opinions qui correspond à son partenariat, ce qui ne peut être envisagé qu'après la consultation de ses partenaires (cfr enquête publique 2014 sur la gestion de l'eau en Région wallonne). Par contre, la Cellule de coordination est parfois sollicitée pour fournir

d'éventuelles données d'inventaires ou des recommandations d'ordre général en lien avec un projet urbanistique bien précis. Dans ce cas, il convient que le CRDG veille à rester « au-dessus de la mêlée », s'il s'agit d'une situation conflictuelle sur le plan local

- Renaud Delfosse souligne que le CRDG pourrait parfois jouer un rôle de médiateur, en créant une plateforme de discussions entre toutes les parties concernées, quel que soit le profil de celles-ci (communes, gestionnaires, riverains...) : le cas de la plateforme de concertation mise en place suite à la pollution de l'Argentine en 2010 en est un bel exemple

C/Avez-vous d'autres attentes vis-à-vis de la Cellule de coordination ?

Voir autres questions

4/ Brève présentation des prochaines réunions participatives prévues par le CRDG

Jean-Marie Tricot insiste sur le besoin de présence du secteur associatif à l'occasion des 6 prochaines réunions des nouveaux groupes de travail décentralisés mis en place pour favoriser la concertation « de proximité » entre partenaires du CRDG.

Ces réunions auront lieu le 30 septembre à Hannut, le 14 octobre à Jodoigne, le 4 novembre à Grez-Doiceau, en janvier et février à Rixensart, Wavre et un dernier lieu encore à préciser.

Compte-rendu rédigé sur base des notes prises par Cathy Delcorps, Cellule de coordination du CRDG